



## CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

### JUILLET 2021

**1er juillet** Des exceptions à l'irresponsabilité pénale. Deux députés devaient remettre les conclusions de leur « mission flash » mercredi. L'idée est de pouvoir incriminer des personnes dont l'abolition du discernement a été temporaire. « On ne juge pas les fous ! cet article 122-1 du Code Pénal est un totem, un principe fondamental de notre droit ».

Peut-on rendre justice sans punir ? CRIMES et PEINES, penser l'abolitionnisme pénal livre de Gwénola RICORDEAU, édition GREVIS. Elle présente les textes de trois pionniers de la pensée abolitionniste Nils CHRISTIE, Louk HOULSMAN et Ruth MORRIS. « Nous résolvons une proportion considérable de conflits sans recourir au pénal ».

**2 juillet** Des chiffres révèlent l'ampleur des actes sexistes dans l'édition. Une consultation menée par IPSOS et « livres hebdo » montre que 6 répondants sur 10 ont déjà été victimes d'agissements sexistes ou sexuels. L'institut national d'études démographiques a réalisé une enquête « Violences et rapport de genre », publiée en 2020. 20% de femmes déclarent avoir subi des violences au travail. Deux ans de prison et 30.000 euros d'amende pour harcèlement au travail moral ou sexuel.

Le couple BALKANY sera de retour devant la justice pour « blanchiment de fraude fiscale » uniquement à propos du quantum de peines.

PARIS interdit aux « cracheurs » l'accès aux jardins d'EOLE, aucune solution alternative n'a été annoncée.

**3 juillet** Procès TROADEC : « Maman, qu'est-ce qu'on t'a piqué ? ». L'enregistrement d'un repas de famille de 2014 diffusé, jeudi au procès d'Hubert CAOUSSIN et Lydie TROADEC. Lydie TROADEC, dans son journal intime traque les signes d'enrichissement de « la crapule » (Pascal son frère).

L'enquête visant le ministre DUPOND-MORETTI s'accélère. Une longue perquisition des bureaux du Garde des Sceaux, soupçonné de « prise illégale d'intérêts » a eu lieu mardi. L'instruction porte sur les décisions du ministre dans deux affaires dans lesquelles il était intervenu en tant qu'avocat avant son entrée au gouvernement.

Travail forcé des OUIGOURS : la justice française ouvre une enquête dans le textile pour les reconnus au travail forcé chez des sous-traitants. Une procédure est ouverte pour « recel de crimes contre l'humanité ».

**4/5 juillet** Evacuation violente d'un amphi à la fac de MONTPELLIER : des peines de prison ferme. L'ex-professeur d'histoire du droit et son épouse condamnés vendredi à 6 mois de prison ferme pour avoir lancé l'action en mars 2018.

Nouvelle condamnation pour DIEUDONNE 4 mois de prison et 10.000 euros d'amende pour « injures publiques » et « provocation à la haine ».

Une femme tuée à BORDEAUX par son ex-conjoint connu pour des faits de violences conjugales.

Au procès TROADEC, le couple décrypté par les psychiatres Michel DUBEC et Daniel ZAGURY ont décrit le « délire à deux » et la « contagion mentale » qui ont mené aux meurtres d'ORVAULT.

Féminicide d'HAYANGE : une nécessité absolue de coordonner police et justice. Un rapport rendu le 2 juillet ne révèle « aucun manquement professionnel ».

Page idées : le bien-être des animaux, mot passe partout et rassurant ne peut exister dans des conditions de captivité. La cage s'oppose au territoire « non seulement parce qu'elle ne comporte aucune possibilité de fuite ou d'évasion, mais d'abord parce qu'elle interdit le passage de la visibilité à l'invisibilité, qui est comme la respiration du vivant ».

**6 juillet** Affaire du Petit Bar : Jacques SANTINI demande sa remise en liberté. Le chef présumé du groupe criminel handicapé, fait valoir son état de santé qui se dégrade. Son cas doit être tranché par la justice mardi. Le système pénitentiaire français n'a pas été prévu pour des tétraplégiques. En 2003 Jacques SANTINI a eu les cervicales brisées lors d'un accident de moto. Entre 2005 et 2015, sept expertises médicales ont été diligentées qui concluent « son état est incompatible avec la détention ».

**7 juillet** Justice : l'expertise psychiatrique en crise. Leur rôle est hypermédiatisé, mais les médecins experts sont de moins en moins nombreux. Ils sont chargés d'évaluer le discernement de l'auteur d'un crime, un avis susceptible de modifier ou d'empêcher le jugement. « Nous avons des dossiers bloqués depuis 2 ans à l'instruction car l'expertise n'a pas encore été faite » Marion CACKEL juge d'instruction à LILLE.

Unité pour malades difficiles, entre soins et enfermement. A AVIGNON, l'UMD MONTFAVET l'une des 10 structures accueillant notamment les criminels déclarés irresponsables pénalement, « l'intérieur d'une UMD ce n'est pas la folie destructrice qu'on peut imaginer, c'est relativement lourd » relate un chef de pôle.

Éric DUPOND-MORETTI convoqué le 16 juillet devant la Cour de Justice de la République en vue d'une mise en examen.

En 2020 les centres de rétention administrative se sont vidés de moitié avec le COVID-19.

**8 juillet** Les avocats de Cédric JUBILLAR demandent sa libération. Selon eux les preuves manquent contre le mari de Delphine JUBILLAR, disparue depuis décembre 2020. L'occasion était trop belle pour la défense de mener sa contre-offensive plus médiatique que judiciaire.

Condamnation dans l'agression raciste à DOLE : 5 ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. L'homme de 72 ans avait foncé en voiture sur un père de famille après l'avoir traité de « sale bicot ».

Au procès de l'affaire TROADEC, un réquisitoire contre l'effroi. Les avocats généraux ont requis la réclusion criminelle à perpétuité contre Hubert CAOUISSIN et trois ans contre Lydie TROADEC.

Une menace terroriste en recul mais plus insaisissable. Outre le djihadisme sunnite, le sujet d'inquiétude des renseignements est la montée des autres « radicalités ».

**9 juillet** Affaire MILA : « Je veux qu'on ne baisse jamais les bras ». Jugées pour cyberharcèlement, 11 personnes ont été condamnées à des peines de 4 à 6 mois de prison avec sursis.

AMARSEILLE, prison ferme pour les marchands de sommeil. Les deux propriétaires devront aussi payer une lourde amende. Les condamnations sont perçues comme un message de sévérité. Le procureur avait estimé que l'un des dossiers « est typique de l'indolence au service du profit ».

Procès TROADEC : la « folie d'un homme » reconnue. Hubert CAOUISSIN a été condamné à 30 ans de réclusion pour les 4 meurtres dans sa belle-famille. La folie ne chasse pas l'horreur mais elle chasse le tragique. Ce que l'affaire TROADEC perdait en ténèbres, elle le gagnait en humanité ».

Au CREUSOT, les « Parisiens » règnent sur les trafics. Des dealers venus d'Ile de France s'implantent dans cette ville et cherchent à y développer leur « business ».

**10 juillet** L'étoile pâlie d'Éric DUPOND-MORETTI. L'Elysée dit maintenir sa confiance au garde des sceaux, malgré une possible mise en examen le 16 juillet.

De timides avancées pour la protection de l'enfance. Les députés ont voté des dispositions visant à améliorer le sort de quelque 330.000 jeunes suivis par l'Aide sociale à l'enfance. Interdiction de l'hébergement en hôtel sauf en cas d'urgence et de mise à l'abri. « Notre objectif est que plus aucun jeune ne sorte de l'Aide sociale à l'enfance sans solution » Adrien TAQUET.

Prison ferme pour l'agression d'un livreur et des propos racistes : 12 mois de prison ferme plus 6 mois dus à la révocation d'un sursis.

Les deux pilotes « d'Air COCAÏNE » acquittés en appel, ont été confirmées les condamnations du gérant de la compagnie et du commanditaire.

Cédric JUBILLAR, reste en détention, il est soupçonné du meurtre de sa femme.

Une jeune fille de 17 ans tuée par balles près de MARSEILLE « C'est une victime collatérale ».

Rififi à la prison de BORGIO en CORSE lors d'une simulation de prise d'otage le 25 juin. Un agent de l'équipe régionale d'intervention et de sécurité (ERIS) joue le rôle d'un preneur d'otage en simulant une agression d'une conseillère d'insertion et de probation. Un surveillant et un détenu tentent de le maîtriser. Le détenu sera récompensé.

L'entreprise de travail temporaire espagnole Terra Fécundis condamnée pour la plus grosse fraude au travail détaché en France. Le manque à gagner de l'URSSAF est de 112,5 Millions d'euros.

Violences sexuelles : nous sommes les prescrites, les classées, les sans suite. Un collectif de femmes, toutes victimes d'un même homme (Patrick Poivre d'Arvor) pour des faits aujourd'hui prescrits, dénonce un système qui permet à une personne de continuer d'agir dans une impunité totale.

**11/12 juillet** A MARSEILLE, des règlements de compte en série. Une jeune fille âgée de 17 ans a été tuée jeudi, cinq autres jeunes gens ont été abattus en quinze jours sur fond de trafic de drogue.

Le frère d'Adama TRAORE acquitté aux Assises, au procès des émeutes qui ont suivi la mort d'Adama en juillet 2016.

Le polémiste DIEUDONNE condamné à 200 jours amende à 30 euros pour recel d'escroquerie à LILLE.

Romain DUTTER, coordinateur culturel au Centre Pénitentiaire de FRESNES est l'auteur d'un roman graphique intitulé : « Symphonie carcérale ».

Un film d'Emmanuel COURCOL « Un triomphe » est le récit d'un atelier théâtre dans une prison.

**13 juillet** A LYON une procédure irrégulière blanchit le suspect. En 2018 des policiers avaient saisi plusieurs kilos de drogue en investissant un lieu privé sans respecter toutes les règles. Le suspect a été blanchi après avoir effectué 16 mois de détention provisoire.

A LA REUNION, les dérives sectaires d'un pasteur évangélique. Le leader du mouvement religieux Extravagance a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire pour « abus de faiblesse ».

**14/15 juillet** Surpopulation carcérale : alerte à TOULOUSE-SEYSSSES. La contrôleure générale des lieux de privation de liberté juge inacceptable la surpopulation de la Maison d'Arrêt de TOULOUSE-SEYSSSES, elle concentre à elle seule « près du quart du nombre des matelas au sol pour l'ensemble des établissements ». 186% de taux d'occupation avec la présence de nuisibles cafards, punaises, rats.

Affaire DUPOND-MORETTI crise ouverte à la Cour de Justice de la République. Deux députés ont démissionné en prenant position publiquement sur le dossier « une poignée de magistrats veut réduire à l'impuissance le garde des Sceaux ».

Des recommandations contre la prostitution des mineurs. Le secteur associatif estime à 7.000 à 10.000 jeunes concernés. Priorité doit être donnée à l'éducation à la sexualité. Enjeu majeur : la formation de l'ensemble des professionnels concernés.

**16 juillet** Présidentielle de 2017 : récit d'un attentat déjoué. L'enquête qui a duré quatre ans, n'a pas permis de déterminer avec certitude la cible de la cellule marseillaise. Clément BAUR et Mahiedine MERABET se sont rencontrés à la prison de LILLE-SEQUEDIN

en 2015. Sur les téléphones saisis, la seule recherche de nature politique porte sur un meeting de Marine LE PEN.

**17 juillet** Violences intrafamiliales : la police se forme à trouver les bons mots. Des stages spécifiques, pour apprendre aux fonctionnaires à gérer ces situations sur le terrain et à mieux enregistrer les plaintes. A BRUXELLES existe un centre de prise en charge des violences sexuelles qui offre à la fois un accueil médical, psychologique et policier.

**18/19 juillet** DUPOND-MORETTI : une mise en examen inédite. Le ministre de la justice est soupçonné d'avoir profité de ses fonctions pour régler ses comptes avec des magistrats. Sa mise en examen pour « prise illégale d'intérêts » est une première pour un garde des Sceaux. Jean CASTEX renouvelle « toute sa confiance » à son ministre.

Une fraude aux certificats de vaccination mise à jour par la police. Les faussaires proposaient leurs services sur les réseaux sociaux moyennant rémunération. Deux personnes ont été placées en détention provisoire, quatre sous contrôle judiciaire.

**20 juillet** Révélations sur un système mondial d'espionnage de téléphone. Hommes politiques, avocats, militants et journalistes sont les premières victimes. En France, un million de numéros ont été visés notamment pour le compte du MAROC. PEGASUS est un logiciel de la société israélienne NSA. Il a permis à des états de cibler des dizaines de milliers de smartphones. Edwy PLENEL, Dominique SIMMONOT et une journaliste du MONDE ont été écoutés par les services marocains.

**21 juillet** Un masseur accusé d'agressions sexuelles, la justice en cause. Déjà mis en examen, cet homme a bénéficié d'une levée d'interdiction d'exercer son métier. Il s'en serait pris alors à deux autres femmes.

Éric DUPOND-MORETTI « déterminé » à rester ministre en dépit de sa mise en examen.

**22 juillet** Mort de Steve Maia Caniço : un commissaire de police mis en examen. A NANTES, le 22 juin 2019, le jeune homme avait chuté dans la LOIRE après une opération de maintien de l'ordre, lors de la Fête de la musique.

Trois policiers mis en examen pour avoir « taxé » un homme dans le Val d'Oise. Le pistolet à impulsion électrique a été mis en marche 27 fois en 10 minutes.

Hausse notable des réclamations auprès de l'Inspection général de la police nationale. En 2020, 10% des signalements visant des policiers ont relevé de la gestion de la pandémie.

DUPOND-MORETTI : pas de transmission à la justice de l'omission de 300.000 euros dans sa déclaration d'intérêt. Cette somme liée à un spectacle qu'il jouait au théâtre quand il était encore avocat aurait dû générer 180.000 d'impôt.

Un téléphone de MACRON dans le viseur du MAROC grâce au logiciel PEGASUS.

**23 juillet** Contrôle au faciès : action de groupe pour la première fois en France. Six associations dont Amnesty International et Human Rights Watch saisissent le Conseil d'Etat pour tenter de mettre fin aux contrôles d'identité jugés discriminatoires.

Inspection de la gendarmerie, institution méconnue et redoutée. L'IGGN enquête sur les fautes des militaires et expertise infrastructures et stratégies. Son bilan 2020 témoigne d'une activité soutenue. En 2020, 2300 sanctions ont été prononcées pour des motifs aussi divers que l'ivresse, des faits de recel ou des infractions au règlement.

Féminicide de MERIGNAC : le profil d'un policier mis en cause. Le policier venait d'être condamné pour violences intrafamiliales à 8 mois de prison avec sursis probatoire.

Un rappeur lyonnais jugé en août pour des rodéos urbains lors du tournage non autorisé d'un clip.

**24 juillet** « HAURUS » ancien agent de la DGSI condamné à 7 ans de prison. L'ex-fonctionnaire corrompu a vendu des données confidentielles sur le dark NET. Il reste mis en examen dans un autre dossier. Il a déjà passé un an en détention provisoire.

La nouvelle loi antiterroriste a été adoptée. Elle fait entrer dans le droit commun des dispositions expérimentales d'une loi de 2017. Des condamnés pour terrorisme ayant purger leur peine, pourront faire l'objet de mesures individuelles administratives et de surveillance pouvant aller jusqu'à 2 ans. Le traitement automatisé des données de connexion et de navigation est étendu aux URL.

Des mesures pour restreindre la détention d'armes. Il sera interdit d'acquérir et de détenir des armes de guerre transformées.

**25/26 juillet** Les autorités s'interrogent sur la réponse pénale à apporter aux dégradations des lieux de vaccination et autres sabotages. La difficile qualification de la violence politique des opposants au vaccin. Les actes de militantisme anti-vaccination connaissant une augmentation quantitative depuis les annonces du Président du 12 juillet.

Nouvelle mise en examen dans l'affaire Steve Maia Caniço. Johann MOUGENOT, ancien directeur de cabinet du Préfet, a été mis en cause pour « homicide involontaire ».

Éric ZEMMOUR jugé en septembre pour injures raciales à propos des migrants mineurs isolés. Le 29 septembre 2020 sur C News : « ils n'ont rien à faire ici, ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs c'est tout ce qu'ils sont. Il faut les renvoyer ».

**27 juillet** Lutte contre le harcèlement sexuel : le gouvernement se rallie à l'avis de l'opposition. La proposition de loi sur la santé au travail redéfinit le « harcèlement sexuel au travail » ». En droit du travail contrairement au droit pénal, le juge se borne à regarder si les faits se sont produits, sans s'interroger sur l'intention de leur auteur.

Les traversées en « small boat » en nette augmentation : plus de 8000 migrants auraient rejoint les côtes anglaises à bord d'embarcations de fortune. Les passeurs facturent une traversée entre 3000 et 20.000 euros.

**28 juillet** L'importante croissance de la population carcérale. Le nombre de détenus a augmenté de 15,7% en un an, avec 9248 personnes en plus. Et le recours au bracelet électronique n'y change rien. Au 1<sup>er</sup> juillet 67971 personnes sont détenues. Nombre de matelas par terre : 1131. Le record absolu a été au 1<sup>er</sup> mars 2020 : 71377 détenus. 14828 personnes font l'objet au 1<sup>er</sup> juillet, d'une détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE). Depuis le début de l'année 236 peines inférieures à 1 mois ont été prononcées, ce qui est illégal. « Je pense que si les juges des comparutions immédiates allaient visiter au moins une fois par an une Maison d'Arrêt, les choses seraient différentes » Dominique SIMMONOT Contrôleure générale des lieux de privation de liberté.

**29 juillet** Mise en examen dans l'affaire GHOSN, Rachida DATI dénonce un « combat politique inavoué ». L'ex-garde des Sceaux est poursuivie pour « corruption passive » et « recel d'abus de pouvoir ». La justice s'interroge sur la réalité des missions que RENAULT lui a confiées entre 2010 et 2012. Elle a perçu durant cette période 25.000 euros mensuels.

**30 juillet** « Projet PEGASUS » : PARIS se mure dans le silence. Le Chef de l'Etat dont le téléphone a été ciblé, a assuré avoir demandé des « explications » au MAROC et à ISRAËL.

La reconnaissance de « dette » d'Emmanuel MACRON en Polynésie à propos des 193 essais nucléaires réalisés entre 1966 et 1996.

Suicides dans la police. En 25 ans, 1100 agents se sont donnés la mort. Un mal-être tabou dans la fonction, où ceux qui parlent sont marginalisés par leurs supérieurs.

**31 juillet** Dans l'affaire MILA, des silences qui embarrassent. Les associations féministes ont tardé à prendre la défense de l'adolescente victime de cyberharcèlement. L'affaire prend une tournure politique avec le soutien affiché de plusieurs responsables d'extrême droite.

Polémique après la suspension d'un imam dans la LOIRE. Lors d'un prêche, le religieux avait récité une sourate jugée sexiste. Le ministre de l'intérieur a immédiatement demandé sa destitution.

Le ministre de PME, Alain GRISET jugé en septembre pour une omission substantielle dans la déclaration de son patrimoine pour un montant de 171.000 euros.

## **AOÛT 2021**

**1/2 août** La police abandonne la technique de la clé d'étranglement. Cette pratique sera remplacée par trois autres a annoncé le patron de la police nationale.

**3 août** Darmanin annonce de nouvelles mesures contre les féminicides. En 2020 102 femmes et 23 hommes ont perdu la vie sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint. Traitement prioritaire des plaintes pour violences conjugales, un officier spécialisé dans chaque commissariat, suppression des mains courantes.

La « taupe » d'une affaire de braquages se dévoile. La révélation de l'ex-malfaiteur, recruté comme informateur, pourrait faire annuler la procédure en cours. La défense entend constituer le dossier pour cause de provocation policière et de procédure déloyale.

**4 août** Comment la foi se vit derrière les barreaux. En prison, la religion joue un rôle important pour de nombreux détenus, entre quête de sens, facteur de paix sociale et phénomènes de radicalisation. La religion permet aux détenus croyants de s'extraire de l'isolement et les conduit à réfléchir à leurs actes. 1662 aumôniers en France dont 720 catholiques, 361 protestants et 231 musulmans.

**5 août** Enquête sur les fraudes massives au chômage partiel. Un groupe de malfaiteurs œuvrant entre la France et Israël avait orchestré à lui seul 3648 des 7000 dossiers frauduleux recensés à ce jour. Au moins 63 Millions d'euros ont été versés à des escrocs.

**7 août** La « police des polices » défend son travail. Souvent accusée d'être trop lente ou de connivence avec les agents, des membres de l'IGPN racontent leurs difficultés au quotidien.

Le passe sanitaire jugé constitutionnel par le Conseil Constitutionnel « la liberté individuelle ne saurait être entravée par une rigueur nécessaire ».

**8/9 août** Le GENEPI, vie et mort d'une association. Cette structure d'aide aux détenus s'est dissoute le lundi 2 août. Le fruit, selon notre enquête, d'une radicalisation d'une partie de ses membres. Une aventure associative de 45 ans s'est terminée en trois mots incendiaires « crame la taule ».

Trafic de faux passes sanitaires : les cas de fraude se multiplient. Plusieurs procédures judiciaires ont été enclenchées contre des professionnels de santé et leurs « clients ».

**10 août** Pancarte antisémite lors d'une manifestation anti-passe sanitaire à METZ. La justice ouvre une enquête. Une ancienne candidate du Front National (qui a rompu avec le parti) a brandi une pancarte avec les noms de plusieurs responsables politiques, hommes d'affaires et intellectuels dont certains sont juifs.

Forte amende en cas de présentation d'un passe sanitaire appartenant à autrui 750 euros (forfaitisée à 135 euros si elle est réglée rapidement, 1500 euros en cas de récidive).

**11 août** Deux questions après le meurtre du père Olivier MAIRE en Vendée. Un ressortissant rwandais a avoué lundi avoir tué le prêtre qui l'hébergeait. Cet homme avait reconnu avoir mis le feu à la cathédrale de NANTES en 2020. Souffrant de troubles psychiatriques, il a été hospitalisé et sa garde à vue a été levée. Droite et extrême droite dénoncent les « défaillances » de l'exécutif.

**12 août** METZ : une enseignante jugée pour antisémitisme. Cassandra FRISTOT, militante d'extrême droite, a brandi samedi une pancarte désignant plusieurs personnalités. Professeure remplaçante d'allemand, la jeune femme a été suspendue de ses fonctions. Les associations antiracistes ont annoncé des poursuites.



Les footballeurs dans le viseur des cambrioleurs. Les clubs peinent à endiguer le phénomène, alors que les joueurs stars du PSG ont été dernièrement « visités ». En 2016 l'OM recrute un officier du GIGN afin de chapeauter la sécurité du club et des joueurs.

**13 août** Règlement de comptes : l'été meurtrier de MARSEILLE. Depuis la fin juin, dix jeunes ont été tués dans des affaires liées aux stupéfiants. Une guerre entre territoires gangrenés par le commerce de la drogue et ses millions d'euros de chiffre d'affaire annuel.

Olivier MAIRE, un prêtre parmi les déshérités. Il avait dévoué sa vie aux plus faibles. Il avait accueilli Emmanuel ABAYISENGA depuis sa sortie de prison. En OUGANDA il s'était fait nommer aumônier de prison, se préoccupant notamment des jeunes.

Des tags nazis sur une stèle de Simone VEIL à PERROS GUIREC.

**14 août** Les tribunaux poursuivent leur lent apprentissage du numérique. A BLOIS, policiers, gendarmes, magistrats, greffiers sont passés à la procédure pénale numérique, de même qu'à AMIENS. Au tribunal les services du siège et du parquet ont accès au même écran sur lequel s'affichent les procédures du jour.

CORSE : un sexagénaire a tué son épouse à PORTO-VECCHIO, il a été arrêté par la gendarmerie.

La justice en quête d'une voix plus efficace. Le ministère a lancé un appel d'offre pour recruter des agences privées chargées d'aider les magistrats à communiquer mieux et plus vite. Le ministère déboursa 500.000 euros annuels.

**15/16 août** Le projet de loi « séparatisme » retouché à la marge. Le Conseil constitutionnel a validé vendredi, l'essentiel du texte présenté par l'exécutif comme une arme clé contre l'islamisme. L'obligation faite aux associations et aux fondations qui demandent des subventions publiques de signer un contrat d'engagement républicain. Le gouvernement peut dissoudre une association ou un groupement du fait qui provoque la commission d'actes violents. Le Code Pénal réprimera « le fait de diffuser des informations relatives à la vie privée, familiale ou professionnelle d'une personne permettant de l'identifier afin de l'exposer à un risque d'atteinte à la personne... ».

**17 août** Enquête ouverte par le parquet de PARIS à propos des pancartes antisémites brandies lors de la manifestation parisienne contre le passe sanitaire.

**18 août** Prisons : les chiffres inquiétants de la récidive. Selon une étude, 31% des sortants ont été condamnés à nouveau dans les 12 mois suivant leur libération. La population observée concerne 41500 sortants de prison en 2016. La moitié avait moins de 30 ans lors de leur incarcération, 64% niveau collège ou inférieur, 39% sont signalés pour des addictions. 1/5 des sortants n'ont reçu aucune visite au cours de leur détention, quatre sur dix n'ont bénéficié d'aucun soutien financier extérieur. 2/3 des sortants ont été incarcérés moins d'un an, les sorties « sèches » sont la règle.

Deux policiers en garde à vue après des tirs à STAINS. Deux occupants d'une voiture ont été grièvement blessés dans la nuit de dimanche à lundi, après un contrôle routier.

**19 août** Mobilisations anti-passe sanitaire : l'antisémitisme resurgit. Depuis la fin du mois de juin, les messages antisémites, discrets ou abusifs sont récurrents chaque samedi. Les représentants de la communauté juive et les associations de lutte antiraciste appellent à la vigilance.

**20 août** ABRITEL assigné en justice par la répression des fraudes pour sa gestion des escroqueries. La plate-forme de location de vacances est accusée de s'être exonérée de ses responsabilités. Au mois de mars, 118 victimes présumées ont porté plainte. Selon le DGCCRF « il y a une contradiction entre les promesses commerciales et le résultat final ».

En 1978, le procès d'un viol qui a indigné la société française. Au lendemain du verdict, la loi du 23 décembre 1980 redéfinit le viol et le reconnaît comme un crime.

**21 août** Le brillant inspecteur des finances fraudait le fisc. Grâce à de nombreux comptes bancaires offshore, il a pu blanchir 6,6 Millions d'euros de fraude fiscale. Par son décès il a échappé au procès.

MARSEILLE : un adolescent de 14 ans tué près d'un point de « deal ». 11 personnes sont mortes en 2021 dans des règlements de comptes.

« Première année dehors, journal de bord » de Valérie MANNS sur France TV. Au bout de la peine, une liberté timidement retrouvée. Le documentaire suit trois ex-détenus « la liberté en pleine gueule, attention ça fait mal ». Les échecs font partie du parcours de désengagement de la délinquance.

**21/22 août** Cybercriminalité : la quête de la faille. A travers le monde divers groupes de pirates informatiques pratiquent le « ransomware », la version 2.0 du rapt avec demande de rançon. Le phénomène a pris un tel essor qu'Interpol vient de l'ériger en dossier prioritaire. Selon l'Agence nationale de la sécurité des systèmes informatiques (ANSSI) le nombre d'attaques a bondi de 255% de 2019 à 2020.

**24 août** A MARSEILLE, l'été meurtrier ne finit plus. Les règlements de comptes sur fond de trafic de stupéfiants ont fait 15 morts depuis le début de l'année. Dans la nuit de samedi à dimanche, trois jeunes hommes ont été tués. « On vient travailler dans les plans stups à MARSEILLE, comme un job d'été » relève un magistrat. « On a aujourd'hui des choufs (guetteurs) de 12-13 ans qui recourent aux services des 9-10 ans » Sabine GRABSI Syndicat des quartiers populaires.

Le créateur du site « ils sont partout » mis en examen. Samuel GOUJON fondateur du site antisémite a été mis en examen pour « provocation publique à la discrimination... ».

Incidents Nice-Marseille, une enquête est ouverte. Le match de football a été arrêté après que des supporters ont envahi le terrain et que des coups ont été échangés entre supporters.

**25 août** Justice et police se penchent sur des trafics de certificats vaccinaux. L'existence de ces faux documents suppose que des informations erronées sont introduites dans les

bases de données de l'Assurance maladie. Une contractuelle a été condamnée à 18 mois de prison ferme pour avoir généré 200 faux certificats.

La délinquance financière « tout le monde s'en fiche ». A LILLE, juges d'instruction, magistrats du parquet et enquêteurs de police judiciaire chargés des escroqueries et des fraudes les plus complexes partagent ce même constat. Les raisons de cette situation sont limpides : il s'agit de délits sans victimes apparentes, les policiers et les magistrats qui les traitent sont invisibles du public et leur renforcement n'offrirait pas la moindre plus-value électorale.

**26 août** Terrorisme : la menace talibane sur le sol français n'est pas attestée. Cinq personnes évacuées de Kaboul ont été placées sous surveillance, l'une d'elles a été placée en garde à vue pour ne pas avoir respecté son assignation à résidence. Le fait d'avoir été membres des talibans ne constitue pas forcément une menace pour la France.

**27 août** Éric ZEMMOUR a déjà été condamné à trois reprises pour « incitation à la haine et provocation à la discrimination raciale ». Il sera jugé le 9 septembre pour ses propos sur les mineurs étrangers non accompagnés traités cette fois de « voleurs » « violeurs » et « assassins ».

**28 août** Le ministre de la justice a visité le centre pénitentiaire de VARENNES le GRAND le 27 août. « Pour changer l'image de la prison, il faut pouvoir valoriser vos missions » a-t-il déclaré aux personnels pénitentiaires. « Les agents sont au cœur des enjeux les plus sensibles de notre société ».

**29/30 août** Les ratés de la police belge avant le 13 novembre. 18 mois avant les attentats de novembre 2015 à PARIS la police bruxelloise dispose d'informations sur Salah ABDELSLAM et son frère Brahim en voie de radicalisation et leur lien avec le djihadiste belge Abdelhamid ABBAAOUD futur coordinateur des attaques. Les informations se perdent, souvent par manque de moyens.

Mort accidentelle d'une septuagénaire lors d'un rodéo urbain à TOULOUSE. Le motard a été placé en garde à vue pour « homicide involontaire aggravé ».

**31 août** Les cigarettiers s'appuient désormais sur des messages rassurants et séduisants pour promettre un monde sans cigarette. On estime qu'environ 1,5 Milliard de personnes fumaient en 2020, ils peuvent s'attendre à vivre environ 9 années de moins que les non-fumeurs.

## SEPTEMBRE 2021

**1er septembre** Des détenus, du parloir aux planches de théâtre. « Un triomphe ». Emmanuel COURCOL met en scène un acteur qui entreprend de monter une pièce en prison et se retrouve débordé par le succès. Le scénario est adapté d'une histoire vraie qui s'est déroulée en Suède en 1985.

Macron et la police, quatre ans de tâtonnements pour un président sans réseaux. Il doit conclure, mi-septembre, le BEAUVAU de la Sécurité, alors qu'on approche de la présidentielle.

**2 septembre** Délinquance à MARSEILLE : la justice des mineurs « sous l'eau ». Faute de moyens suffisants, les magistrats peinent à faire face à la hausse des violences liées au trafic. « On traite le fait accompli, l'actualité, au détriment d'un travail de fond » déplore un juge d'instruction.

L'usage de fusils d'assaut dans les cités se banalise. Près de 500 armes à feu seraient saisie chaque année dans les Bouches du Rhône.

**3 septembre** A MARSEILLE, MACRON fait des promesses aux policiers.

Accélération de l'arrivée de 300 policiers, qui seront tous là en 2022.

150 Millions d'euros pour un nouvel hôtel de police.

8,5 Millions pour le matériel

500 caméras dans les quartiers nord.

Les syndicats de policiers demandent un renfort des moyens pour la justice. MACRON a assimilé les consommateurs de drogue à des « complices » des trafics.

Le 8 septembre 2021 va s'ouvrir le procès des attentats survenus le 13 septembre 2015, ayant provoqué la mort de 131 personnes au Stade de France, au Bataclan et dans les bistrotis parisiens.

**4 septembre** « La parole des victimes sera la base de nos travaux ». Edouard DURAND, coprésident de la commission sur l'inceste et les violences sexuelles, veut renforcer « la culture de la protection ». Il a été juge des enfants durant 17 ans. On considère qu'il y a 160.000 victimes de violences sexuelles chaque année, or on a moins de 1000 condamnations par an. On sait qu'il y a 70% de classements sans suite.

Mort de Jean-Denis BREDIN avocat et académicien. Il avait échoué dans sa tentative de révision du procès RANUCCI, guillotiné en 1976 pour le meurtre d'une petite fille. En 1983 il publie « l'Affaire » consacrée à l'affaire DREYFUS.

*« le Monde 4 septembre »*

## « Au printemps des monstres » : Philippe Jaenada rouvre l'affaire Taron

L'écrivain a appliqué sa méthode au meurtre de Luc Taron, en 1964, pour lequel a été condamné Lucien Léger. Il refait l'enquête. Par [Raphaëlle Leyris](#)

Lucien Léger à Landas (Nord), à sa libération, le 3 octobre 2005. PHILIPPE HUGUEN/AFP



« Au printemps des monstres », Philippe Jaenada, Mialet-Barrault, 750 p, 23 €, numérique 15 €

### **L'enquête et ses incohérences l'intéresse**

L'écrivain est hameçonné.... il se procure le seul ouvrage consacré à l'affaire, Le Voleur de crimes, de Stéphane Troplain et Jean-Louis Ivani. Ce que ce livre « énorme » lui révèle sur l'enquête et ses incohérences l'intéresse, mais ce n'est pas tout : il y a aussi « l'époque, les années 1960 », sur lesquelles il a envie de travailler, le fait que Luc Taron a été tué « le premier jour sur terre » de l'écrivain... Et puis ce dernier réalise que « tout le monde dans cette histoire n'est pas ce qu'il a l'air d'être » ....

**5/6 septembre** Vie et mort de SHAÏNA, jeune fille libre dans une cité. Le meurtre de l'adolescente poignardée et brûlée vive, a scindé en deux le quartier du Plateau à CREIL (OISE) au sujet de la place des femmes et de la sexualité.

A EVREUX, le racisme banalisé de 5 policiers devant la justice. Les ex-fonctionnaires ont comparu pour « injures publiques à caractère raciste ». « Peut-être que dans la police on baigne dans un racisme ambiant et peut-être qu'on devient raciste ? ». Xavier L.

Enquête pour crime de guerre contre un accusé du 13 Novembre. Le djihadiste suédois Osama KRAYEM a admis avoir participé à l'exécution d'un pilote jordanien début 2015 en Syrie.

18 ans de prison requis contre un baron présumé du cannabis.

**7 septembre** Attentats du 13 Novembre : le temps de la justice. Mercredi ouverture du procès pour une durée estimée à 9 mois. 20 accusés seront jugés dont Salah ABDESLAM. Les témoignages des 1800 victimes occuperont une large part des débats. Selon son complice ABRINI, ABDESLAM aurait affirmé que sa ceinture avait dysfonctionné dans le seul but de ne pas perdre la face.

**8 septembre** Un « climat de haine » à la BAC de NANCY. Dix policiers seront jugés vendredi pour harcèlement moral et injures non publiques à caractère raciste. Le petit groupe de policiers était coutumier de xénophobie virulente, de blagues douteuses, d'un comportement de meute.

Une ancienne top-modèle accusée de viols l'ex-patron de Elite-Europe. 15 femmes ont témoigné contre Gérald MARIE.

Interpellation dans les trafics de drogue marseillais. Kamal MEZIANI, suspecté d'être à la tête d'un des plus gros points de vente de la ville, a été arrêté le 31 août.

DRÔME : une femme tuée par son ex-conjoint, dont elle était séparée depuis quelques semaines.

**9 septembre** Syrie : la justice relance l'affaire FAFARGE pour « complicité de crimes contre l'humanité ». La Cour de Cassation estime que le cimentier qui a versé de l'argent à l'Etat islamique, peut être poursuivi. « En transférant des centaines de Millions d'euros à l'EI, LAFARGE savait que cet argent pouvait servir à des fins criminelles de la pire nature » Cannelle LAVITE juriste du Centre Européen pour les droits constitutionnels et les droits humains.

Un organisateur de fêtes clandestines pendant le confinement jugé à BOBIGNY. André P. a comparu, mardi, pour des soirées ayant réuni jusqu'à 1000 personnes. Le parquet requiert 2 ans de prison avec sursis et de dizaines de milliers d'euros d'amende.

**10/11 septembre** La justice accélère ses enquêtes autour de l'exécutif. L'ex-ministre Agnès BUZYN est convoquée devant la Cour de Justice de la République pour sa gestion de la crise Covid 19. DUPOND-MORETTI est mis en cause pour avoir poursuivi plusieurs magistrats du Parquet national financier.

A la barre, les provocations de Salah ABDESLAM. Au premier du procès, le survivant des commandos s'est plaint des conditions de sa détention. « Ça fait six ans que je suis traité comme un chien ».

Soupçon de féminicide à CANNES. Une femme de 39 ans avait été retrouvée morte après une chute du 5<sup>ème</sup> étage.

Antisémitisme : trois mois avec sursis contre Cassandra FRISTOT, l'enseignante de 33 ans ne s'est pas rendue à son procès.

**11 septembre** A TOULOUSE, un enseignant suspendu pour complotisme. Des parents d'élèves ont alerté les autorités après la diffusion en classe d'une vidéo d'opposition au vaccin contre la Covid 19.

Cercle CADET : 11 personnes renvoyées devant le tribunal dont Jean-François FEDERICI, une figure du banditisme corse. Les magistrats instructeurs ont acquis la certitude que le clan avait conservé la haute main sur les recettes du Cercle.

L'ex-porte-parole de Génération identitaire condamnée à deux mois de prison avec sursis et 3000 euros pour « injures publiques » après publication d'une vidéo anti-migrants.

**12/13 septembre** BUZYN mise en examen, la majorité inquiète. Elle est accusée de « mise en danger de la vie d'autrui ». « C'est démocratiquement que l'on peut sanctionner une

faute politique s'il y en a une, pas devant un juge » Sacha HOULIE député LRM de la Vienne.

Petit Bar : Jacques SANTONI libéré pour raison de santé. Le chef présumé du groupe criminel corse, tétraplégique, était incarcéré à FRESNES. Il a été placé sous contrôle judiciaire. Le Directeur de l'Administration Pénitentiaire avait écrit qu'aucune structure « n'était en mesure de répondre à l'ensemble des prescriptions posées par les experts ».

Dans les Landes, Éric DUPOND-MORETTI a visité la ferme EMMAÛS BAUDONNE qui propose travail, logement, accompagnement social à des femmes détenues en aménagement de peine.

**14 septembre** Trois ans après le scandale, BENALLA devant la justice. Il devra répondre de violences commises sur des manifestants le 1<sup>er</sup> Mai 2018, de la manière dont il a cherché à se couvrir en exploitant des images de la Préfecture de Police de PARIS et enfin de son utilisation de passeports diplomatiques auxquels il n'aurait pas dû avoir accès pour deux douzaines de déplacements.

Josu TERNERA, dirigeant historique de l'ETA jugé à PARIS. Il avait été arrêté en mai 2019 en SAVOIE après 16 ans de cavale. Il est considéré comme le grand père de l'ETA.

Emmanuel MACRON a prévu de conclure le BEAUAU de la Sécurité mardi 14 septembre lors de la visite de l'Ecole Nationale de la Police à ROUBAIX.

**15 septembre** 13 Novembre : quatre heures de récit d'une « enquête totale ». Un haut gradé de la police judiciaire a raconté anonymement au procès, lundi, le long travail des enquêteurs. « L'opération la plus complexe réalisée par l'Etat islamique en dehors de ses frontières ».

Gérald DARMANIN veut dissoudre la Ligue de Défense Noire Africaine. Des militants de cette « structure raciste » selon les mots du ministre ont fait intrusion dans la mairie de Val-de-Reuil à la suite d'une rixe.

Steve BRIOIS, numéro 2 du RN, sera jugé pour discrimination. Il recommandait aux élus d'appliquer la « préférence nationale » en matière de logement. « Les poursuites sont honteuses » s'est indignée Marine LE PEN.

**16 septembre** Sécurité : Macron soigne la police et occupe le terrain. Il clôturé le BEAUAU de la sécurité avec une batterie d'annonces. Moyens supplémentaires, formation revue, simplification de la procédure pénale. Le Chef de l'Etat a satisfait les revendications des syndicats de policiers. Une loi de programmation pour la sécurité sera présentée en janvier 2022. Contre les violences policières, le Chef de l'Etat propose la publication des rapports de l'IGPN et un contrôle parlementaire.

Irresponsabilité pénale : une réforme minimale. Le projet de loi qui répond à l'émotion suscitée par le jugement de l'affaire HALIMI arrive à l'Assemblée Nationale.

Au procès du 13 Novembre, le fantôme d'Abdelhamid ABAOUD. Le juge d'instruction belge, spécialiste des réseaux islamiques, a raconté ces 5 années d'enquête. « ABAOUD a échappé aux Français, aux Grecs et aux Belges ».

A la barre, Alexandre BENALA, agacé peine à reconnaître des erreurs. L'ex-chargé de mission de l'Elysées est jugé pour des violences commises le 1<sup>er</sup> Mai 2018.

Des « salles de shoot » jugées efficaces : conclusion d'une mission parlementaire « les salles doivent être pérennisées mais pas généralisées ».

**17 septembre** 13 Novembre : les paroles des accusés. Au procès mercredi, ils ont été invités à s'exprimer sur les faits qui leur sont reprochés. « On a combattu la France. On a visé des civils mais on a rien de personnel à leur égard. On a voulu que la France subisse la même douleur que nous subissons ». Propos de Salah ABDESLAM.

CRACK : MATIGNON autorise la création de nouvelles salles à PARIS. Un des quatre sites, situé près d'une école a été abandonné par la MAIRIE.

**18 septembre** Attentats du 13 Novembre : Les policiers de la BAC de nuit héros « oubliés » de l'assaut du BATACLAN. Trois de ces policiers se sont constitués partie civile au procès, afin que le rôle de leur unité dans cette opération soit reconnu.

Procès BENALA : « C'est ma parole contre la leur ». L'ex-chargé de mission s'est opposé, jeudi 16 septembre, à ses anciens supérieurs hiérarchiques à l'Elysées.

**19/20 septembre** 13 Novembre Plongée glaçante dans l'attaque du BATACLAN. L'enquêteur qui a coordonné les constatations après le massacre a raconté en détail, vendredi à l'aide de plans mais sans photo, la « scène de guerre » qu'était devenue la salle de spectacle.

La Fondation Monique DESFOSSE « retrouve l'esprit et le goût de la fraternité ». Elle accompagne l'association « les établissements BOLLEC » qui réalise un magazine avec des détenus de la prison de RENNES ou encore « la lucarne d'ARIANE » qui forme des sortants de prison aux métiers du spectacle.

Une femme qui accusait Philippe CAUBERE de viol condamnée pour diffamation.

MACRON représenté en HITLER : 10.000 euros d'amende contre un afficheur varois, il a décidé de faire appel en défendant son « droit à l'humour ».

A CREIL, le difficile dialogue sur les violences sexuelles. L'ombre de Shaïna HANSYE victime d'un viol collectif à 13 ans puis assassinée en octobre 2019 plane sur le déplacement d'Elisabeth MORENO, ministre chargée de l'égalité femmes hommes.

**21 septembre** MACRON relance l'entrepreneuriat dans les quartiers populaires. La ministre Nadia HAI est à MARSEILLE pour rencontrer les associations. « Je l'ai souvent dit pour les jeunes des quartiers, pour eux c'est plus facile de trouver un client que de trouver un emploi » Emmanuel MACRON. Le label « quartiers productifs » destiné à favoriser et à accompagner la création d'entreprises.



**22 septembre** Emmanuel MACRON demande pardon aux harkis. Le Président a présenté des excuses inédites au nom de l'Etat français. Il y a eu « l'abandon » et la « maltraitance » qui s'est poursuivie jusqu'en 1974.

La bataille sans fin d'un immeuble gangrené par le trafic de drogue. A Saint-Ouen, la cité Charles Schmit abrite le point de deal de cannabis le plus lucratif d'Ile de France.

L'oraison policière pour les morts de la Belle Equipe. Deux enquêteurs ont détaillé les attaques contre ce bar et le Comptoir Voltaire.

Alerte sur les conditions de garde à vue dans les commissariats. La Contrôleur des lieux de privation de liberté émet 6 recommandations au Journal Officiel du 21/09/21. « Des policiers ont découvert lors de notre visite, l'existence de kits d'hygiène dans leurs placards » Dominique SIMONNOT.

Inceste : une plate-forme pour recueillir des témoignages. L'un des enjeux est de documenter ce phénomène qui touche environ 160.000 mineurs chaque année.

Les magistrats détaillent le fiasco judiciaire de la chaufferie de la Défense. La Cour d'Appel de VERSAILLES a confirmé l'annulation du procès prononcée en janvier. Une affaire de corruption présumée de plusieurs centaines de millions d'euros intervenue en 1998.

**23 septembre** Justice : des moyens exceptionnels de nouveau débloqués en 2022. Augmentation de 8% pour la 2<sup>ième</sup> année consécutive 8,9 Milliards d'euros. Une part importante sera consacrée à la construction de 15000 places de prison à livrer d'ici 2027. Le plan comprend le développement des outils de brouillage des téléphones portables, lutte contre les drones, sécurisation des parkings des personnels.

Police : un budget en constante augmentation : 14,74 Milliards d'euros, 2176 créations d'emplois, 11000 véhicules commandés, rénovation des commissariats et des gendarmeries.

Procès de l'OAS (organisation des armées sociales) : la tentation terroriste de l'ultradroite. 6 membres du groupuscule démantelé en 2017 ont comparu devant le tribunal correctionnel.

**24 septembre** L'effroyable récit de l'assaut des policiers au BATACLAN. Le commissaire de la BAC qui a tué le premier terroriste et l'ancien chef de la BRI ont témoigné mercredi au procès du 13 Novembre. Ils ont relaté les décisions qu'ils ont dû prendre pour sauver des vies, au péril de la leur et celles de leurs hommes.

Irresponsabilité pénale : le projet de loi adopté à l'Assemblée. La réforme portée par Éric DUPOND-MORETTI crée deux infractions en cas de consommation volontaire de produits psychoactifs. Les autres mesures, création d'un délit spécifique de violences volontaires contre les agents chargés de la sécurité intérieure, durcissement des peines face au délit de refus d'obtempérer, nouveau cadre juridique pour l'usage par les forces de l'ordre de la surveillance.

Cluster à la Maison d'Arrêt d'ANGOULEME, 40 détenus malades Covid

« DECONFINES ! » se fait la belle pour sa deuxième saison sur LCP. Maïtena BIRABEN s'adresse à « tous ceux qui sont ou qui se sentent enfermés » et propose une réflexion sur la culture et la liberté. L'émission propose des séquences : cuisine en prison, conseils d'exercices en espace tenu, fiches de lecture réalisées par des détenus.... A voir sur LCP.fr.

**25 septembre** La difficile identification des victimes du 13 Novembre. L'audience de jeudi a viré à l'inventaire des maladroites commises dans le chaos qui a suivi les attentats.

Au procès BENALA, « un coup de canif » et des dénégations. L'ancien conseiller à l'Elysées et son ami Vincent CRASE ont dû répondre de leur comportement au jardin des plantes à PARIS le 1<sup>er</sup> Mai 2018.

« J'étais un monstre » les ambiguïtés de Logan NISIN le chef de la gendarmerie d'ultradroite OAS a fini par craquer jeudi face au tribunal. Il voulait enclencher « une re-migration par la terreur ».

Harcèlement scolaire : appel à la « mobilisation générale ». Une mission sénatoriale émet des recommandations pour « mieux prévenir, détecter et traiter le phénomène ». 800.000 à 1 Million d'élèves seraient concernés.

**26/27 septembre** Accusé de violences, Alexandre BENALA plaide le « geste citoyen ». L'ex-chargé de mission à l'Elysées a assuré ne pas avoir « porté de coups » place de la Contrescarpe à PARIS. Les deux policiers prévenus estiment que son intervention était inutile.

13 Novembre : la propagande terroriste décryptée. Un message audio et des extraits du film des revendications des attentats ont été diffusés vendredi au procès.

Dans les Hauts de Seine un pasteur évangélique condamné pour viols à 14 ans de prison. 7 femmes de sa communauté ont été ses victimes.

Le Conseil d'Etat valide la dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) et de BARAKA City pour provocation à la discrimination, à la haine et à la violence.

Emmanuel MACRON à l'offensive au sujet de la responsabilité des magistrats. Il a reçu 30 propositions du Conseil Supérieur de la Magistrature. Il envisage une remise en cause de la décision du juge « s'il viole de façon grave et délibérée » une règle de fond.

Le mauvais exemple des supporters français. Alors que les incidents se multiplient dans les stades, les sanctions semblent pour le moment inefficaces.

**28 septembre** Violences sexuelles : les universités priées d'agir. L'inspection générale qui coiffe l'enseignement supérieur, incite les établissements à mener des enquêtes. Les Instituts d'Etudes politiques ont été submergées par une déferlante de témoignages d'étudiantes.

Un « avertissement pénal probatoire » à la place du rappel à la loi effectif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'avertissement sera délivré par la justice qui pendant un an mettra

les mis en cause sous surveillance. En cas de nouvelle infraction durant cette période ils seront « jugés pour les deux délits ».

Crack : un « mur de la honte » entre PANTIN et PARIS. La police souhaite limiter les mouvements des toxicomanes délogés vendredi du 19<sup>ième</sup> arrondissement. « Cela fait 30 ans que ce quartier est à l'abandon. Maintenant on y ajoute les toxicos » un riverain.

Psychiatrie : des Assises pour cette discipline en crise. Les professionnels alertent depuis longtemps sur un manque criant de moyens et attendent du gouvernement qu'il prenne rapidement la mesure du problème. A BRON on veut privilégier le « rétablissement » des patients. Pionnier de la « réhabilitation psycho-sociale », le professeur Nicolas FRANCK veut bousculer l'approche française de la psychiatrie.

**29 septembre** Au procès BENALA, l'embarrassante saga des images de vidéosurveillance. Prévenus et témoins ont peiné à justifier l'utilisation et la diffusion d'enregistrements issus des caméras de la Préfecture de Police.

Confiance dans la justice : au Sénat, un débat délicat. A partir de mardi, la discussion sur la lutte contre la délinquance économique et financière s'annonce animée. La commission des lois du Sénat a voté un amendement qui étend aux enquêtes en matière de fraude fiscale, de corruption, de trafic d'influence ou de blanchiment un délai dérogatoire de 3 ans, prolongeable 2 ans.

Le rappel à la loi va laisser la place à l'avertissement pénal probatoire. Le rappel à la loi représente 21% de la réponse pénale et 45% des alternatives aux poursuites. L'avertissement pénal probatoire entrera en vigueur le 1/10/2023. Le ministre antcipa 200.000 avertissements par an.

**30 septembre** « Le stade de France, les gens s'en fichent un peu ». Pendant cinq semaines, 350 parties civiles témoigneront au procès des attentats du 13 Novembre. Les victimes du Stade de France ont été entendues mardi.

La famille d'Adama TRAORE porte plainte pour « dissimulation de preuve ». De nouvelles pièces médicales ont été placées sous scellés sans être versées au dossier et donc inaccessibles à la défense.

A MARSEILLE, un handicapé mental meurt à la suite d'un contrôle de titre de transport. Victime d'un « syndrome asphyxique » Saïd M'HADI, 37 ans est décédé après avoir été « amené au sol » par les agents de la RTM.